

**COMPTE RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 11 AVRIL 2013**

L'an deux mil treize et le onze avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine - Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUITAUD Jean - GUILLEMIN Daniel - CHEVALLIER Martine-PRUDENT Raymond - COUILLEROT Denis - NICOLAS Nathalie - VOISIN Anne Marie - COTTIN Eric - ESTIGNARD Isabelle

ABSENTE : DALLOZ Marie Claude

EXCUSEE : RIVOIRE Yves avait délégué son mandat à Madame CHEVALLIER

BOULET Françoise avait délégué son mandat à Monsieur COUILLEROT Denis

Madame le Maire présente le compte rendu de la séance du 19 mars 2013

**BUDGET 2013**

La commission des finances s'est réunie le 6 avril 2013 pour préparer les différents budgets communaux.

Le conseil municipal étudie les budgets

- Budget Principal
  - Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes = 534 257.00 €
  - Section d'investissement : Dépenses et Recettes = 288 698.00 €
  
- Budget Assainissement
  - Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes = 30 954.00 €
  - Section d'investissement : Dépenses et Recettes = 22 058..00 €
  
- Budget CCAS :
  - Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes = 1 226.00 €.
  - Section d'investissement : Dépenses et Recettes = 0 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ces budgets

**RENOVATION SALLE DES FETES :**

Suite à la visite de la commission de sécurité, le déplacement de l'alarme incendie devra être déplacée ainsi que l'installation d'une barre d'appui dans les toilettes

La pose du carrelage sur l'estrade et des marches est terminée

**TRAVAUX PEINTURE EXTERIEURE :**

Suite au précédent conseil, il a été demandé de contacter les entreprises Bonglet et Ferrier pour une demande de devis et un écrit pour le respect des délais, la date d'intervention et la non sous traitance)

L'entreprise FERRIER ne peut assurer les travaux dans les délais

L'entreprise BONGLET a remis un devis sans un écrit pour les 3 contraintes demandées.

Est retenu l'entreprise CHARNET le moins disant. Les travaux débiteront fin du mois d'avril

**SONORISATION** : prend connaissance des devis des entreprises JURA MUSIQUE ET CHRIS MUSIC. Jura Music est retenu.

L'entreprise GALLET, électricien interviendra prochainement : des prises seront installées en extérieur.

Les arbustes le long côté route seront arrachés. Des cailloux seront placés à la place.

### **TRAVAUX PARKING STADE**

Les travaux ont débuté

Orange a installé les deux poteaux bois, les lignes téléphoniques seront enfouies et la haie sera arrachée avant la pose de la clôture et du filet. Il est préconisé de récupérer les poteaux. Demande sera faite auprès de Orange.

Décide de ne pas faire le bicouche dans l'immédiat

L'entreprise FOURTIER de Macornay abattra le pin vers la croix et élaguera les arbres (platanes) le long du stade. Le tronc de l'arbre pourra être installé dans un sentier de randonnée (poutre) lors de la réalisation.

### **CEREMONIE DU 8 MAI**

Une cérémonie commémorative aura lieu le 8 mai à 11 h 30 au monument aux morts (rendez-vous sur la place à 11 h 15) ; A l'issue de la cérémonie, un hommage sera rendu aux morts de la guerre de 1870 ; une plaque commémorative pour les soldats morts durant la guerre en 1870 avait été posée au monument.

Remerciements à jacky SAMSON pour les CD enregistrés lors des commémorations.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Entend les excuses de Frédérique VIGNOT, responsable de la bibliothèque pour l'article paru dans la presse
- Est informé de la reprise du restaurant les Platanes par Alain CHALANDARD « chez Nounours » ; ouverture tous les jours
- **INTERCOMMUNALITE** : Madame la Sous Préfète a réuni les maires des communautés de commune de Beaurepaire, Saint Germain du Bois et Pierre de Bresse, Madame et Messieurs les trésoriers pour les fusions. L'intégration avec Saint Germain du Bois aura lieu le 1 janvier 2014. Mme La Sous Préfète suggère des tables de travail pour l'élaboration de la fusion avec Pierre de Bresse.  
Le marché des travaux de voirie a été attribué à l'entreprise EIFFAGE.

- **COMPTE RENDU DIVERS** :

Sont remis aux conseillers les comptes rendus des organismes suivants :

Rythmes scolaires (mis en ligne sur le site communal)

Syndicat de la Vallière

SIVOS Beaurepaire et Saillenard (mis en ligne sur le site)

Sivu du bocage Bressan

- CHEMINS COMMUNAUX :

Prend connaissance du compte rendu de l'entreprise MARMONT pour la réfection des différents chemins et la nouvelle tarification pour la réfection de la coupe de bois.

Le budget voirie – fossés est diminué, est demandé une étude plus approfondie (recours à des briques de tuiles, est demandé l'avis de Didier Jouvenceau, préparation des chemins par l'employé communal..... etc.....etc.....)

La commission de la voirie fera un point.

- HAUT DEBIT LE FAY : Mme le maire présente le compte rendu de la visite avec Mr Le Maire de Le Fay, ORANGE, l'entreprise NOVATEC pour l'installation de lignes et d'un coffret à l'église. Mme Le Maire confirme que la commune n'engagera aucun frais. Seuls les prestataires de service et la commune de Le Fay prend en totalité les frais à leur charge.

- CARTE COMMUNALE : Programmation d'une réunion le 2 mai avec la DDT et JURA HABITAT pour le dossier de la carte communale

- ARRETE DE PERIL : Monsieur POUCHOL a reporté le rendez-vous

- INCIVILITE POINTS PROPRES : des sacs d'ordures ménagères ont été déposés au point propre route de la Bresse. Les sacs ont été ramenés à leurs propriétaires après entretien téléphonique. Un courrier leur sera établi.

- PROJET UNITE DE VIE A SAILLENARD : un dossier d'étude pour la création d'une unité de vie sur la commune de saillénard est en cours ; des questionnaires ont été adressés aux personnes de + 75 ans et leur rappelons la nécessité de les retourner pour l'avancement du dossier.

- COMMISSION DE FLEURISSEMENT : une réunion est prévue le 19 avril en mairie à 20 heures. Toutes les personnes intéressées peuvent participer.

Suite à une demande d'emploi dans la commune durant les vacances d'été, le conseil refuse en raison du budget trop étriqué et le regrette

- Le conseil a été informé de la pose d'un panneau « voie sans issue » rue de la ferté. Un courrier sera expédié à « l'installateur »

Travaux de l'école: Un rendez-vous est prévu le 18 avril sur les lieux

Achat de véhicule: Le budget d'investissement prévoit l'achat d'un véhicule et accepte la proposition de rachat de celui de l'association ADMR.

ADMR: Proposé à ADMR d'entretenir le coin enherbé proche de l'entrée ADMR : accepté

Jurés d'assises: Informe le tirage de 12 jurés d'assises lors de la réunion Communautés de Communes.